Interdiction des vélos :

60 % des foyers impactés fréquentent moins les commerces du centre-ville

Le maire veut faire mettre pied a terre aux cyclistes :
résultat, ils mettent moins les pieds en centre-ville.

Une enquête pour objectiver impact de l'interdiction
A la suite de interdiction de circulation et de stationnement des vélos, trottinettes et EDPM dans une large partie du centre-ville, SBAM a mené une enquête pour évaluer les impacts sur les usagers. Réalisée on ligne du 8 au 30 septembre, elle a recueilli 682 réponses uniques.
Parmi elles, 546 foyers directement concernés représentent 1 211 personnes déclarées directement impactées.

Une mesure qui éloigne du centre-ville

Un foyer concerné sur deux a renoncé & certains déplacements vélo ou en trottinette.

326 foyers (soit 60% des foyers impactés) déclarent moins fréquenter les ‘commerces du centre-ville : ils regroupent 748 personnes directement impactées par interdiction. Dans un contexte déjà difficile pour le commerce de centre-ville en empêchant de circuler et de stationner & vélo sur le plateau piétonnier.

Des trajets d'enfants plus longs et plus dangereux
Parmi les 191 foyers ayant au moins un enfant directement impacté (317 enfants au total), 74 % signalent un détour ou un trajet plus long, 65 % jugent les trajets plus dangereux et 30 % ont abandonné au moins un trajet & vélo ou en trottinette
Présentée comme une mesure de sécurité pour les piétons, l’interdiction conduit ainsi de nombreuses familles & juger les trajets de leurs enfants plus dangereux et réduit leur autonomie dans la ville.

SBAM demande l’abrogation de l’interdiction générale actuelle

83,5 % des foyers directement concernés souhaitent que la règle actuelle soit modifiée ou supprimée, SBAM demande à la municipalité de tirer les conséquences de ces résultats et de revenir à une règle proportionnée, conciliant priorité aux piétons et continuité des déplacements à vélo,